

Des ateliers Internet gratuits pour seniors à Perchède

Ils ont démarré le 15 septembre



Des ateliers Internet gratuits pour seniors à Perchède

Dans un article du 18 août (1), l'association Pimao (2) expliquait qu'elle avait décidé d'étendre son action en faveur du « mieux-vivre » à tout le territoire du Bas-Armagnac. Grâce à la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement et à la CFPPA (3), une de ces actions a été engagée le 15 septembre : des ateliers numériques destinés aux seniors de 60 ans et plus.

Bernard Pierre, président de Pimao, nous annonce que les premières réactions, dans les mairies consultées, sont très favorables. Il dit aux seniors : « Soyez confiants, ce n'est pas aussi compliqué qu'on peut le craindre et le plaisir de bien communiquer succède à l'effort ». Il demande que les lecteurs de ces informations en parlent aux seniors qu'ils connaissent et les incitent à participer à ces ateliers. « Pour démystifier Internet et le maîtriser ! »

Qui est concerné ?

Ces ateliers sont réservés, pour l'instant, aux communes proches de Perchède. Tous les habitants de plus de 60 ans des communes de Lanne- Soubiran, Laujuzan, Le Houga, Luppé-Violles, Magnan, Monguilhem, Monlezun-d'Armagnac, Mormès, Perchède, Saint-Griède et Toujouse.

La participation est gratuite. Il est possible d'organiser le transport vers Perchède aller-et-retour.

L'atelier

L'atelier consiste en 15 heures d'initiation en 5 séances à la portée de tous le lundi matin de 9 h 30 à 13 heures, avec une pause café et viennoiserie de 30 minutes, à 11 heures . Au programme :

découvrir l'ordinateur,

naviguer sur Internet,

communiquer avec ses proches et ses amis (écrire et recevoir des messages, téléphoner en voyant ses interlocuteurs, aller sur les réseaux sociaux etc.),

apprendre à faire ses démarches administratives en ligne (CAF, impôts, assurances, retraite, banque etc.).

L'atelier est composé d'un maximum de 5 personnes avec 2 ou 3 moniteurs, pour que chacun ait toutes les explications dont il a besoin. Le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Quels résultats en attendre ?

On peut en attendre :

une facilité de communication beaucoup plus agréable avec ses proches,

un gain de temps et d'énergie – et moins de tracas - dans les démarches administratives.

Dans la pratique

L'atelier en cours, qui a commencé le 15 septembre, se termine le 12 octobre. 2 autres ateliers seront mis en place : du 19 octobre au 16 novembre et du 23 novembre au 21 décembre.

On peut se renseigner du lundi au vendredi (de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures) au 06 42 21 38 80 ou par courriel (contact.pimao@orange.fr).

(1) Voir l'article (<https://lejournaldugers.fr/article/44031-pimao-de-perchede-etend-son-activite-a-tout-larmagnac>).

(2) Pimao : Produits locaux – Innovations – Monde rural – Activités culturelles et traditionnelles – Organisation sociale. La devise de Pimao : « Mieux vivre au pays dans ce monde qui change ». (3) Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie. C'est l'un des dispositifs phare de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.



Aide personnalisée par Nathan Hostier (jeune du service civique) Aide personnalisée



Aide personnalisée par Jean-Luc Calvignac, de Pimao



L'atelier - Photo Pimao



L'atelier - Photo Pimao



Nathan Hostier et Bernard Pierre